

REGLES DE REMBOURSEMENTS DES FRAIS EDC

Quelle demande ?	Quoi ?	Remboursé par ?
Commande de cahier des EDC (5€/unité)	Commande pour une équipe / région	Région
	Commande personnelle pour un membre	Perso
Université d'Automne	Lieu d'accueil	National
	Repas	National
	Frais de déplacement	Région ou Perso (avec abandon de frais fiscal)*
	Hébergement des CS	National
Formation des conseillers spirituels	Repas	National
	Hébergement	National
	Frais de déplacement	Région
Assises nationales	Frais de déplacement des CS	Région
	Hébergement des CS	National
Formations à la PSC >> Une par an par région, en physique (pour une 20e de personnes)	Lieu d'accueil	National
	Repas	National
	Indemnité formateur	National
	Frais déplacement formateur	National
2e formation à la PSC de l'année (la 1e est prise en charge par le mouvement)	Lieu d'accueil	Région
	Repas	Région
	Indemnité formateur	Région
	Frais déplacement formateur	Région
Formations membres en responsabilité <small>(président d'équipe, présidents de région, animateur de secteur, codev)</small>	Lieu d'accueil	National / Région pour PE National / Région pour PE Perso (avec abandon de frais fiscal)* Perso (avec abandon de frais fiscal)*
	Repas	
	Frais de déplacement	
	Hébergement	
Commission EDC	Hébergement	National
	Frais de déplacement	Perso (avec abandon de frais fiscal)*
Bureaux Nationaux (BN et BNE) - Présidents de région et commission	Lieu d'accueil	National
	Repas	National
	Hébergement BN sur 1 jour	National
	Hébergement pour le BNE ou BN sur 2 jours	National
	Frais de déplacement	Perso (avec abandon de frais fiscal)*
Séminaire annuel BN - CS régional	Frais de déplacement CSR	National
	Hébergement et repas des CSR	National
Assises nationales	Frais de déplacement des CS	Région
	Hébergement des CS	National

Personnes concernées	Quoi ?	Remboursé par ?
MEMBRES DU BREST ET PRESIDENTS DE REGION	Dépenses modestes (l'appréciation est laissée à chacun)	Perso (avec abandon de frais fiscal)*
	Dépenses importantes, par leur montant ou leur fréquence	National (dépenses du BREST)
		Région (dépenses du PR)

* Le formulaire d'abandon de frais est à transmettre à la comptabilité (ipinon@lesedc.org)

HEBERGEMENT

> **Attention**, le montant remboursé par nuitée est limité à 100€

> Les EDC vous proposent des hébergements à prix intéressants à Paris :